

(N° 80)

SENAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 19 MAI 1859.

Rapport de la Commission de la Guerre chargée d'examiner le Projet de Loi qui alloue au Dé- partement de la Guerre un crédit supplémen- taire de 1,753,175 francs 30 centimes.

(Voir les Nos 168 et 187 de la Chambre des Représentants.)

Présents : MM. le Comte DE RENESSE-BREIDBACH, Président; le Vicomte
DESMANET DE BIESME, Vice-président; JEAN VERGAUWEN, VAN SCHOOR, MOS-
SELMAN et SACQUELEU, Rapporteur.

MESSIEURS ,

Votre Commission de la Guerre, à l'unanimité, a l'honneur de vous propo-
ser l'adoption d'un crédit extraordinaire de 1,753,175 fr. 30 c., pour couvrir
la différence du prix des fourrages nécessaires aux chevaux de l'armée, dif-
férence qui provient du prix normal, au prix où les fourrages ont été défini-
tivement adjugés.

Le Président,
C^{te} DE RENESSE-BREIDBACH.

Le Rapporteur,
SACQUELEU.